



***** IMPORTANT *****

Recommandations pour préserver la confidentialité des épreuves

Référence : BIM-FGJ 16-005

Destinataires :

Administrateurs et administrateurs délégués du site BIM en ligne
Directions des services éducatifs
Responsables de la sanction
Représentants du *Comité national de concertation BIM (CNC)*

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées dans votre organisme.

À la suite de bris de confidentialité de différents ordres survenus au cours des dernières années, l'équipe BIM veut rappeler aux commissions scolaires certaines bonnes pratiques afin de renforcer la sécurité des épreuves.

L'équipe BIM souhaite formuler les recommandations suivantes aux organismes abonnés à BIM-FGJ :

- Utilisation des épreuves
 - o Informer le personnel concerné (par exemple, les enseignants et les conseillers pédagogiques) que lui seul est autorisé à utiliser les épreuves qui lui sont attribuées, et ce, dans le seul contexte que celui de ses fonctions au sein de sa commission scolaire.
- Accès au site BIM en ligne
 - o Changer, sur une base annuelle, le code d'accès des utilisateurs de l'organisme.
 - o Retirer l'accès aux personnes qui ne sont plus à l'emploi de l'organisme.
- Rôle d'administrateurs et d'administrateurs délégués du site BIM en ligne
 - o Limiter à 2 ou 3 le nombre d'utilisateurs ayant ce rôle, afin de restreindre le nombre de personnes ayant accès à l'ensemble des épreuves sous Réservation CNC.
 - o Mettre à jour, sur une base annuelle, la liste des utilisateurs ayant ce rôle.

Nous vous invitons à communiquer avec nous sans aucune hésitation afin d'obtenir davantage d'information ou pour nous faire part de vos commentaires quant à ces recommandations.

L'équipe BIM a convenu qu'un courriel relatif aux pratiques liées à la sécurité des épreuves BIM fera l'objet d'un envoi annuel à l'automne.

Veuillez recevoir nos plus sincères salutations,

L'équipe BIM
514 251-3719

bim@grics.ca